



SEN 045 19/20 - Produits de nettoyage

QUESTIONS ET REPONSES #2

12 novembre 2019

Question #1:

Pouvez-vous fournir des quantités pour chaque produit? Sans les quantités estimées, nous ne serons pas en mesure de fournir des sous-totaux précis

Réponse #1:

Cela a déjà été répondu - voir Question et Réponses #1, réponse #4.

Question #2:

Pouvez-vous fournir les codes de produit réels pour les 2 produits deb qui ne peuvent pas être substitués dans le tableau 3?

Réponse #2

Les codes de produits sont les suivants:

- Nettoyant cutané en gel antibactérien "Flora Free" - # de produit - FFAB2LT; et
- "Estesol hair & body" # de produit - HAB2LT

Question #3:

Toujours dans le tableau 3, pouvez-vous fournir plus de détails sur les produits énumérés: fournisseur, code produit, nombre de distributeurs requis si un produit de substitution est proposé?

Réponse #3:

Le Sénat est déjà équipé de distributeurs, le soumissionnaire doit s'assurer qu'il sera en mesure de fournir des distributeurs de remplacement en cas de besoin. Le Sénat estime qu'environ 30 CA par an (sans limitation) seront nécessaires:

- Distributeur de savon à mains tout usage DEB, # de produit - GP1LDS.
- Distributeur de douche DEB nettoyant Stoko, # de produit - SHW2LDP.
- Distributeur de papier hygiénique Kruger Mini-Max, # de produit - 09669.
- Distributeur d'essuie-mains sans contact Kruger Mini-titan, # de produit- 09795.



SEN 045 19/20 - Produits de nettoyage

QUESTIONS ET REPONSES #2

Question #4:

A quoi sert le système de dilution automatique?

Réponse #4:

Un système de dilution automatique est utilisé pour diluer automatiquement un produit donné à son taux de dilution exact.

Question #5:

Dans le tableau 5, qui est le fabricant de l'aspirateur Sensor 12?

Réponse #5:

Le fabricant est Windsor.

Question #6 :

Dans le tableau 3, pouvez-vous clarifier les housses de sièges de toilette hygiéniques? Ce ne sont pas un produit qui est dilué mais il y a une UOM avec un taux de dilution

Réponse #6:

Aucune dilution n'est requise, il s'agit d'un produit en papier.

Question #7 :

S'il vous plaît veuillez clarifier concernant l'item M3. Expérience de l'entreprise: Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède au moins cinq (5) années d'expérience, au cours des huit (8) dernières années, dans la fourniture de produits d'entretien, de vente au détail ou dans les ventes aux entreprises, ou les deux. Aussi M5. Références Le soumissionnaire doit fournir au moins deux (2) références de clients auxquelles il a fourni des services similaires au cours des cinq (5) dernières années. Est-il acceptable que notre sous-traitant fournisse les informations demandées?

Réponse #7:

Non, les références et/ou l'expérience du sous-traitant ne seront pas acceptées car les références et/ou l'expérience doivent être pour le soumissionnaire.